



Police

Expertise et échanges de savoirs : les Pyrénées, une ouverture... *Pirineus, una porta oberta...*

Premières rencontres dans les années 1990.



© ONCFS/SD 66

ALAIN BATAILLE, GILLES CAFFORT

ONCFS, Service départemental
des Pyrénées-Orientales.
police@oncfs.gouv.fr
sol66@oncfs.gouv.fr

En 2001, une convention-cadre formalisait les rapports existant depuis une quinzaine d'années entre les agents du Service départemental de l'ONCFS des Pyrénées-Orientales et ceux du CAR (Cos d'Agents Rurals, soit le corps de police du Ministère de l'environnement de la Generalitat de Catalunya). Dans le souci de coller au mieux au Contrat d'objectifs de l'établissement, cette convention a été modifiée en 2011 en un accord de collaboration. Son objectif est d'améliorer l'efficacité des services et de développer des actions communes dans l'espace transfrontalier franco-espagnol. Cette collaboration s'applique notamment aux actions techniques de soutien, à la gestion, ainsi qu'à la surveillance de la faune sauvage et de ses habitats, et surtout à la formation des personnels impliqués.



© ONCFS/SD 66

Opération « Andorre », une mission de police transfrontalière concernant des débordements de chasseurs andorrans (chasse illicite en Espagne et en France).

Genèse de la collaboration

Durant de nombreuses années, les agents de l'ONCFS des Pyrénées-Orientales et du CAR (**encadré 1**), ayant pratiquement les mêmes prérogatives et activités, ont développé et entretenu des relations et réalisé des échanges informels, tant en matière de police que dans le domaine technique. Une mission de police « transfrontalière », afin de contrôler les débordements lors de la chasse de l'isard en Andorre, a mis en évidence la nécessité et l'intérêt de développer et de formaliser cette collaboration. C'est ainsi qu'a été signée le 17 décembre 2001 la première convention-cadre officialisant ces échanges entre notre établissement et le Ministère des milieux naturels de Catalogne (Espagne).

Ces relations privilégiées ont été facilitées par une culture et une langue commune, le Catalan, langue support des formations.

Définir les besoins de chacun

Le cœur du métier du CAR a changé radicalement suite à une loi de juillet 2003, qui a élargi les compétences de la gestion forestière à l'ensemble des thèmes environnementaux. Une prise de conscience s'est produite concernant le besoin de formation en matière de police pour les contrôles cynégétiques, de lutte contre le grand braconnage, ainsi que pour la sécurité (**encadré 2**).

Impliqués dans les suivis faunistiques, les agents du CAR ont souhaité profiter de l'expérience de l'ONCFS en matière d'étude et de gestion de la faune sauvage. De nombreux stages ont alors été dispensés sur la biologie et le suivi, tant d'espèces gibiers (sanglier, cerf, chevreuil) que d'espèces protégées (ours, loup, galliformes).

Encadré 1

Le CAR (*Cos d'Agents Rurals*)

Il est le pendant de l'ONCFS en Catalogne puisqu'il dépend également du Ministère de l'environnement, mais avec des compétences plus élargies qui englobent celles de l'ONF, l'ONEMA, les Affaires maritimes, entre autres.

La superficie de la *Generalitat de Catalunya* est de 32 000 km², pour une population de 7 500 000 habitants.

Le CAR compte 505 agents ruraux répartis dans les quatre provinces : Barcelone, Gironne, Lérida et Tarragone.

Au sein de chaque province, on trouve un service par Comarca (équivalent de canton). Il s'agit d'entités historiques et géographiques propres à la *Generalitat de Catalunya*. On en dénombre 41 au total, d'une superficie moyenne de 780 km².

Enfin, chaque service « comarcal » est composé en moyenne de 12 agents, ce qui donne une moyenne d'un agent rural pour 15 000 habitants.



© ONCFS/SD 66

Formation aux techniques d'intervention anti-braconnage sur véhicule.



© ONCFS/SD 66

Formation à la capture de mouflons dans la réserve du Caroux-Espinouse.

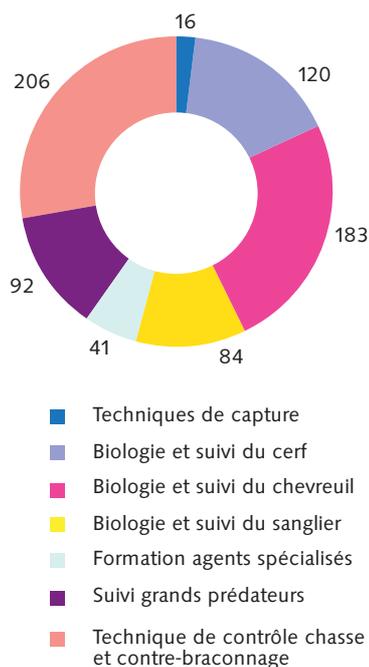
Plus de 700 agents formés

Au total, ce sont plus de 700 agents du CAR, ainsi que quelques agents du Val d'Aran (Espagne) et du Cos de Banders (Andorre), qui ont suivi ces formations, pour la plupart dispensées par des agents du Service départemental de l'ONCFS des Pyrénées-Orientales (66). Elles se sont déroulées aussi bien en France qu'en Catalogne, avec pour langue de support le Catalan, ce qui a facilité les échanges.

Les toutes premières formations dispensées concernaient les techniques de contrôle de chasse et de contre-braconnage (206 agents). Puis vinrent les techniques de capture d'ongulés (isard, mouflon, daim) et du ragondin (*figure 1*).

Dans le cadre du suivi des grands carnivores (loup et ours), plusieurs journées de formation/information ont eu lieu. Mais pour l'essentiel, il s'est agi de formations sur la biologie et le suivi des ongulés : le chevreuil et le cerf car ils colonisent de nombreux territoires où ils étaient méconnus auparavant ; le sanglier dont les populations explosent, provoquant des problèmes de dégâts, de collisions et d'intrusion en milieu périurbain voire urbain dans le centre de Barcelone.

Figure 1 Nombre d'agents formés.



Encadré 2

La vision de nos partenaires

JOSEP MARIA SOLER CALDERON

Agent major de recursos forestals del Cos d'Agents Rurals de la Generalitat de Catalunya (en charge de la formation de l'ensemble du corps des agents ruraux)

La collaboration de l'ONCFS à la formation du CAR pour tout ce qui est en relation avec la gestion de la faune a été déterminante pour la spécialisation de nos agents en matière de capture, de manipulation et de méthodes de recensement de la faune sauvage. Elle a été très satisfaisante quant aux opérations transfrontalières menées conjointement en matière de police de la chasse, de surveillance des espaces naturels et de circulation des véhicules motorisés. Notre volonté est de continuer à entretenir cette relation qui nous enrichit mutuellement, tant au niveau professionnel que personnel.



© ONCFS/SD 66

Au contact de la faune exotique : formation à la manipulation de la faune (ici un python molure) dispensée par les Catalans aux agents de l'ONCFS.

Enfin, en 2010, signe d'une confiance sans cesse renouvelée envers notre établissement, une intervention nous a été demandée dans le cadre d'un concours interne au CAR pour l'accès au grade d' « Agent major : spécialité faune sauvage ». Les agents majors sont les spécialistes référents dans l'un des quatre domaines suivants : faune, biodiversité, forêt et incendie.

Un nouvel élan

En 2011, lors de l'inauguration des locaux de l'ONCFS à Juvignac, nos deux établissements signaient un nouvel accord de collaboration prenant en compte leurs nouvelles orientations, gage d'une confiance réciproque qui n'a fait que se renforcer au cours des dix premières années de cette convention.

Une nouvelle approche axée sur des échanges de savoir

Une réflexion menée annuellement avec nos partenaires nous permet d'identifier nos besoins réciproques, en fonction des thématiques à traiter, et de chercher des solutions : formations, rencontres,

missions transfrontalières, protocoles communs... en mettant à profit nos expériences réciproques.

En 2009, les premiers stages en Catalogne

En mai 2009, trois agents de l'ONCFS ont participé pour la première fois à un stage dispensé par des agents de formation du CAR, à Moià. Il s'agissait d'un stage de conduite de véhicules tout-terrain.

Autre stage ouvert à nos agents en 2011, les deux modules du stage manipulation de la faune sauvage et de la faune exotique. En effet, la *Generalitat de Catalunya* possède ses propres centres nationaux de récupération de la faune sauvage blessée, saisie, trouvée et abandonnée. Le premier module, consacré essentiellement aux oiseaux (rapaces, échassiers), s'est déroulé au Centre de récupération de Torreferussa jouxtant le siège du CAR. Quant au second module, il a eu lieu à Masquefa, siège du Centre de récupération spécialisé dans les reptiles et les amphibiens (CRARC).

L'année 2011 a également vu l'approche d'une problématique extrêmement sensible chez nos voisins, mais très peu connue de notre établissement, à savoir l'utilisation

des poisons, leur détection et les méthodes de lutte pouvant être mises en œuvre. Après ce premier contact, ce stage sera ouvert aux agents de notre établissement à compter de 2013.

Élargir l'accès à cette collaboration

Une première étape a été franchie en ouvrant ces formations au niveau de la Délégation interrégionale Auvergne – Languedoc-Roussillon (DIR ALR) de l'ONCFS depuis 2009.

Plusieurs stages de captures d'ongulés se sont déroulés sur la Réserve nationale de chasse et de faune sauvage (RNCFS) d'Orlu (Ariège) pour l'isard, et sur la RNCFS du Caroux (Hérault) pour le mouflon.

Des échanges sur la thématique « Zones humides » et « Avifaune aquatique », ainsi que sur les contrôles de chasse et le contrebraconnage de nuit dans ces milieux ont eu lieu en Camargue (30), sur la Réserve de l'Estagnol (34) et dans le delta de l'Ebre (province de Tarragone, Espagne).

La deuxième étape en cours consiste à multiplier les échanges sur des thématiques ciblées, pour en faire bénéficier l'ensemble des services concernés en France. Pour ce

faire, les agents chargés de mettre en œuvre cette collaboration identifient et mettent en contact, pour chaque thème, les personnes ressources des deux établissements. Il s'agit d'un premier pas indispensable avant de passer au niveau suivant, qui consiste à rechercher ensemble les meilleures solutions : échanges, formations, etc.

Les perspectives

Certaines thématiques concernent nos deux établissements, soit par leur côté transfrontalier, soit parce qu'il s'agit de problématiques générales et récurrentes.

Des missions sur la CITES, le suivi des grands carnivores (*voir ces articles*) ou le sauvetage des mammifères marins, entre autres, sont menées de part et d'autre de la frontière par nos deux corps. Ces missions nécessitent une étroite collaboration, afin d'en améliorer l'efficacité et d'obtenir plus de cohérence. Pour cela, échanger sur les résultats, les méthodes et les protocoles mis en œuvre devient un minimum.

Ceci a été conforté récemment, en mai 2013, lors d'une première rencontre qui s'est tenue à Barcelone entre le responsable ONCFS du Réseau « Échouage tortues et mammifères marins » pour la région Auvergne – Languedoc-Roussillon et le technicien du CAR en charge de ce dossier. Le CAR vient en effet de se voir attribuer la gestion (jusqu'à dévolue à des organismes privés) de la conservation et de la récupération des animaux marins (mammifères, tortues, mais aussi phoques et requins).

À cette fin, trois centres de récupération des animaux marins (CRAM) répartis sur toute la côte catalane sont à disposition. À cette occasion nous avons découvert que ces dernières années, pas moins de 550 tortues, toutes équipées de micro-puces électroniques (micro-chip), avaient été relâchées en Méditerranée après leur passage dans un de ces centres.

D'autres thématiques comme les espèces invasives, l'empoisonnement de la faune, les recolonisations ou réintroductions d'espèces méritent aussi d'être sérieusement abordés, afin d'échanger nos compétences et de permettre le développement d'une collaboration renforcée.

Ainsi, des espèces présentes sur la côte catalane, telles que l'escargot pomme (*pomacea canaliculata*) qui pose de graves problèmes aux rizières du Delta de l'Ebre ou la moule zébrée (*dreissena polymorpha*), et qui obstruent les canalisations, commencent à poser de sérieux problèmes au gouvernement catalan. Sans collaboration, elles risquent de faire leur apparition en France.

La collaboration se développe aussi à l'échelon scientifique...

À l'instar des compétences de gestion et de police de l'environnement que nous partageons, des liens entre nos programmes de recherche scientifique respectifs concernant des espèces de la faune pyrénéenne existent déjà. Cette collaboration

scientifique s'est notamment renforcée au bénéfice de l'isard en mai 2013, à l'occasion d'une mission de l'ONCFS en Catalogne répondant à l'invitation du Service d'éco-pathologie de la faune sauvage (SEFAS) de l'Université autonome de Barcelone. Les divers échanges réalisés avec l'équipe de chercheurs, mais aussi avec des gestionnaires des réserves nationales de Catalogne et des agents du CAR, ont permis de dégager de nombreuses pistes de travail complémentaires entre nos sites d'études respectifs. Ce projet de partenariat scientifique s'est confirmé dès le mois suivant par l'accueil sur la RNCFS d'Orlu d'un responsable du SEFAS. Ces projets de programmes d'études en commun doivent désormais se finaliser pour une mise en œuvre à l'horizon 2014, contribuant ainsi au renforcement de la collaboration transfrontalière pyrénéenne.

Nos missions évoluent, la demande environnementale également, d'où de nouvelles perspectives et de nouveaux défis pour lesquels nous nous devons de mettre en commun nos connaissances et expériences réciproques.

Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble des agents du CAR et de l'ONCFS qui ont participé à ces activités et spécialement Claude Fourment et Antoni Mur i Alue à l'origine de cette collaboration, ainsi que Josep Maria Soler Calderon chargé de formation au CAR. ■



Signature de la nouvelle convention par Messieurs Poly, Directeur général de l'ONCFS, et Antoni Mur i Alue, Inspecteur du CAR.

Expertise and knowledge exchange in the Pyrenees, "Pirineus, una porta oberta"

In 2001, a framework agreement formalized fifteen years of joint works between departmental ONCFS services of Pyrenees Orientals and those of CAR (Police of the Ministry of environment of the Generalitat de Catalunya). In order to keep close at best to the contract of objectives of the institution, this agreement was modified in 2011 into a collaboration agreement. Its objective is to improve the efficiency of services and develop joint actions on the French-Spanish cross border space.

This collaboration concerns in particular the technical support activities, management, and the monitoring of wildlife and its habitats, especially in the training of staff involved.